



Le ministre porte parole du gouvernement a indiqué que la journaliste d'Equinoxe TV a répandu « des contrevérités manifestes qui ne manquent pas de jeter un discrédit sur nos Forces de Défense »

« Madame MIMI MEFO TAKOMBO, qui bien entendu bénéficie de la présomption d'innocence, est poursuivie en flagrant délit, devant le Tribunal militaire de Douala... Elle a été placée en détention provisoire à la Prison centrale de New-Bell à Douala », précise le ministre Issa Tchoumou dans son communiqué

Une rumeur a pourtant embrasé la toile hier soir au sujet de la libération de la rédactrice en chef d'Equinoxe TV et radio en langue anglaise. Information qui s'est avérée finalement être un « fake news »

Mais précisons que l'incarcération de Mimi Mefo a provoqué l'indignation des hommes de médias et autres acteurs de la société civile.

Le Syndicat National des Journalistes du Cameroun (SNJC) a entrepris des démarches pour obtenir l'arrêt de cette procédure, un collège d'avocat sous la conduite de Me Alice Nkom a été constitué à cet effet